

Dates : Nous contacter – Selon vos disponibilités

Durée : 14h

Public visé : Toute personne (non-électricien de métier) devant réaliser, hors tension des opérations simples sur des installations électriques basse tension (remplacement des fusibles, lampes, prises ou interrupteurs) : gardien d'immeubles, personnel d'entretien, agent de maintenance, plaquiste, peintre....

Nombre de participants : De 1 à 12 personnes maximum.

Pré requis : Personne en capacité de comprendre les instructions de sécurité.

Lieux : Formation intra-entreprise : Sessions de formation dans vos locaux, en France métropolitaine, pour des groupes constitués. Formation Inter-entreprises : Sessions de formation dans notre local situé à Chaumont, pour des groupes constitués.

Encadrement : Formateur spécialisé

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique (manipulations simples).

Matériel d'apprentissage : Livret stagiaire – ED 6187 et 6127 de l'INRS – Ordinateur et vidéo projecteur. Local électrique de l'entreprise – Lampes, fusibles, prises...à remplacer.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats : Feuille d'émargement, Attestation de présence, Evaluation individuelle des connaissances et du savoir-faire acquis, Remise d'un support pédagogique, Questionnaire d'évaluation de la formation. Remise d'une attestation de formation précisant les compétences acquises.

Objectif général de la formation :

À l'issue de la formation, le salarié sera capable de :

- ✓ Exécuter des interventions de remplacement ou de raccordement en toute sécurité
- ✓ Intervenir dans le respect de la norme NF C 185-10
- ✓ Savoir réagir en cas d'incident d'ordre électrique
- ✓ Obtenir l'habilitation électrique BS.

Programme :

1. Accueil des stagiaires

Présentation des formateurs et des stagiaires
Requêtes de l'attente des stagiaires

2. Introduction à l'habilitation électrique BS : la réglementation applicable

Retour sur la notion d'habilitation électrique
La réglementation en matière de sécurité
Le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT

3. Les limites de l'habilitation électrique BS

Les autorisations de l'habilitation électrique BS
Les limites de l'habilitation électrique BS
Les différents niveaux d'habilitation électrique
La norme NF C 185-10
Les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique

4. Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT

La fonction du matériel électrique lié aux domaines de tension BT et TBE
Les dangers d'ordre électrique
L'évaluation des risques et les zones à risques
Le port des EPI
Règles et procédures à respecter dans une zone de travail
Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit

5. La procédure de remplacement

Remplacement des fusibles
Remplacement d'une lampe/ampoule
Remplacement d'un accessoire
La procédure de raccordement

6. Intervention en cas d'incident

Gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique
Prévention et actions à mettre en place en cas d'incendie d'ordre électrique

7. Evaluation des acquis de la formation

Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme
Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme

Recyclage habilitation électrique BS tous les 3 ans

Obligations réglementaires :

Code du Travail : Article R4544-3 (arrêté du 26/04/2012)

« L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

A l'issue de la formation, l'**employeur délivre une habilitation** au travailleur placé sous son autorité. Cette habilitation est matérialisée par un titre d'habilitation individuel que son titulaire doit avoir en permanence avec lui durant ses activités professionnelles.

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur, de la capacité de la personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.